

CRITERIUM FEDERAL - NATIONALE 2 - ZONE 4 – SUD-EST

Saison 2016 / 2017

Organisation sportive

L'échelon national 2 zone 4 (zone Sud-Est) organisera **10** tableaux pour cette compétition.

- Cinq tableaux masculins : un tableau Seniors (MSE), un tableau – de 18 ans (M18), un tableau – de 15 ans (M15), un tableau – de 13 ans (M13) et un tableau – de 11 ans (M11).

- **Cinq** tableaux féminins : un tableau Seniors (DSE), un tableau – de 18 ans (D18) , un tableau – de 15 ans (D15), un tableau – de 13 ans (D13), **et un tableau – de 11 ans (D11)**.

Toutes les parties se disputent au meilleur des 5 manches.

Déroulement des tableaux

Les tableaux MSE, M18, M15, M13 et M11 comportent 16 participants ; après 4 poules de 4, la formule de la compétition est celle figurant à l'annexe 2 du titre III CF, choix D1, pour un classement intégral de 1 à 16.

Les tableaux DSE, D18, D15, D13 et D11 comportent **10** participantes ; 2 poules de **5**; 1/2F et F sont organisées entre 1ères et 2èmes, 3èmes et 4èmes, et **une partie entre les 5èmes**, pour un classement intégral de 1 à **10**.

Placement des joueurs

Les joueurs sont placés selon les résultats du tour précédent (d'après la place qualificative pour le T1) ; si un joueur qualifié n'a pas participé au tour précédent, il est placé immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points 'licence' que lui .

Montées et descentes

Rappel des règlements sportifs (article III.205.2):

« A l'issue de chacun des **trois premiers tours**, le premier des tableaux ME et DE accèdent obligatoirement à la nationale 1 ; A l'issue du **dernier tour**, le premier des tableaux ME et DE accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2, la saison suivante.

A l'issue de **chaque tour**, le premier des tableaux M18, M15, M13, M11, D18, D15, D13, D11 accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur (exemple : le premier en M15 joue le tour suivant en M18 ; la première en D18 joue le tour suivant en DE). »

Les descentes en régionale 1 (souvent appelée PN) dans tous les tableaux sont fonction des montées de cette division et des éventuelles descentes des tableaux Élite en -18, -18 en -15, -15 en -13, et -13 en -11.

Les montées de régionale sont les suivantes :

7 montées pour les tableaux masculins : 1 pour Auvergne, 1 pour Languedoc-Roussillon, 1 pour Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, 1 pour Rhône-Alpes. Les 3 autres montées seront attribuées en fonction du nombre d'inscrits au CF de chaque ligue dans chaque catégorie (PACA et Corse étant considérées comme une seule ligue pour ce calcul).

4 montées pour les tableaux féminins : 1 pour Auvergne, 1 pour Languedoc-Roussillon, 1 pour Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, 1 pour Rhône-Alpes.

Les inscrits au CF de la fin de saison précédente (pris dans la catégorie d'âge d'alors) sont pris en compte pour le calcul des quotas qui s'appliqueront pour l'ensemble de la saison.

Forfaits, retard et abandons

La date limite des repêchages suite aux désistements est fixée au mercredi soir précédant l'épreuve.

Pour les forfaits, il sera fait application de l'article III.303 des règlements sportifs fédéraux.

Pour les retards, il sera fait application de l'article III.109 des règlements sportifs fédéraux.

Pour les abandons, il sera fait application de l'article III.108 et 303 des règlements sportifs fédéraux.

Engagement L'inscription au CF permet de participer en nationale 2 sans payer un droit supplémentaire.

Constitution de la division pour le premier tour de la saison

La qualification des joueurs(euses) tient compte du cumul des points obtenus lors de la saison précédente.

Les vainqueurs de N2 au tour 4 de la saison précédente ont été qualifiés en N1 (sauf refus).

Les joueurs (joueuses) retenu(e)s en N1, et ayant refusé cet échelon, seront pris(es) dans le tableau de N2.

S'ils ne sont pas déjà qualifiés d'après leur cumul de la saison précédente, les vainqueurs de PN du dernier tour 4 sont incorporés dans leur catégorie d'âge (s'il n'en changent pas) en N2 comme des 'montants'.

1) tableau **Messieurs SENiors (MSE)** est composé de SENIORS et de VETERANS:

- les seniors ou vétérans non retenus en N1 ayant obtenu des points A dans le tableau élite, ou – 18, complétés à 16 par le classement des seniors aux points du critérium fédéral.

2) Le tableau **Messieurs – de 18 ans (M18)** est composé de JUNIORS:

- les juniors non retenus en N1 ayant obtenu des points A dans le tableau – de 18, ou – 16, ou – 15, complétés à 16 par le classement aux points du critérium fédéral.

3) Le tableau **Messieurs – de 15 ans (M15)** est composé de CADETS:

- les cadets non retenus en N1 ayant obtenu des points A dans le tableau – de 14 ou – 13, complétés à 16 par le classement aux points du critérium fédéral.

4) Le tableau **Messieurs – de 13 ans (M13)** est composé de MINIMES:

- les minimales non retenus en N1 ayant obtenu des points A dans le tableau – 12 ou – 11, complétés à 16 par le classement aux points du critérium fédéral.

5) Le tableau **Messieurs – de 11 ans (M11)** est composé de BENJAMINS et de POUSSINS:

- les benjamins ou poussins non retenus en N1 ayant obtenu des points A dans le tableau – 11, complétés à 16 par le classement aux points du critérium fédéral.

6) tableau **Dames SENiors (DSE)** est composé de SENIORS et de VETERANS:

- les seniors ou vétérans non retenues en N1 ayant obtenu des points A dans le tableau élite, ou – 18, complétées à 10 par le classement des seniors aux points du critérium fédéral.

7) Le tableau **Dames – de 18 ans (D18)** est composé de JUNIORS:

- les juniors non retenues en N1 ayant obtenu des points A dans le tableau – 18, ou – 16, ou – 15, complétées à 10 par le classement aux points du critérium fédéral.

8) Le tableau **Dames – de 15 ans (D15)** est composé de CADETTES :

- les cadettes non retenues en N1 ayant obtenu des points A dans le tableau - 14 ou - de 13, complétées à 10 par le classement aux points du critérium fédéral.

9) Le tableau **Dames – de 13 ans (D13)** est composé de MINIMES :

- les minimales non retenues en N1 ayant obtenu des points A dans le tableau - 12 ou - de 11, complétées à 10 par le classement aux points du critérium fédéral.

10) Le tableau **Dames – de 11 ans (D11)** est composée de BENJAMINES ou POUSSINES:

- les benjamins ou poussines non retenues en N1 ayant obtenu des points A dans le tableau – 11, complétées à 10 par le classement aux points du critérium fédéral.

Première participation ou reprise d'activité

Le nombre d'intégrations de joueurs et joueuses dont c'est la 1ère participation au CF ou qui ont arrêté au moins une saison sera **au maximum de 25%**, c'est-à-dire 4 en masculins, et 3 (2,5 arrondi à 3) en féminines ; il ne s'agit pas d'un droit, mais d'une possibilité destinée à éviter les trop gros classements en régional ; ils sont pris dans l'ordre du dernier classement officiel diffusé.

Les joueurs qui s'engagent après la date d'inscription sont placé(es) , quel que soit leur classement, en régional par leur ligue ou en départemental par leur comité départemental.